

## Brigandage

## Les auteurs présumés d'un home-jacking arrêtés

**Deux Roumains sont soupçonnés d'avoir menacé un homme au couteau, à son domicile genevois, pour lui soutirer de l'argent**

Sophie Roselli

Ils ne sont pas restés en fuite longtemps. Les deux auteurs présumés d'un home-jacking commis à Genève au début de juillet ont pu être interpellés peu après par la police genevoise et la gendarmerie française, de l'autre côté de la frontière, à Saint-Julien. Le duo vient d'être extradé vers la Suisse, confirme le Ministère public.

Les faits se sont déroulés au domicile d'un Genevois, qui hébergeait depuis un certain temps un jeune homme de 23 ans, venu de Roumanie. Tout bascule le 2 juillet. Ce jour-là, l'hôte invite un compatriote, âgé de 29 ans, bravant l'interdiction du Genevois.

Fâché, celui-ci tente alors de les mettre à la porte. L'effet est tout autre: il se fait menacer avec un couteau de cuisine long d'une vingtaine de centimètres.

**Il doit verser 10 000 francs**

Sommé de se mettre à son ordinateur, il est alors contraint de verser de l'argent sur le compte bancaire, en Roumanie, du jeune homme de 23 ans. Une somme qui avoisine les 10 000 francs. Sa montre de grande valeur lui est volée, tout comme sa voiture, une Peugeot, avec laquelle les deux malfrats s'enfuient. Pas pour longtemps.

Les suspects sont interpellés le 3 juillet, lors d'une opération conjointe menée par des agents de la Brigade genevoise de répression du banditisme (BRB) et des gendarmes de Saint-Julien-en-Genève. Cueillis côté français, ils sont aussitôt présentés devant la Cour d'appel de Chambéry puis incarcérés, en vue de leur extradition. «Les deux auteurs présumés, interpellés le 3 juillet, ont été extradés vers la Suisse le 23 juillet. La procédure se poursuit en main du

procureur», confirme Henri Della Casa, porte-parole du pouvoir judiciaire.

**Un suspect est à l'hôpital**

Déjà connus des services de police, selon nos informations, ces Roumains sont accusés dans cette

«Les circonstances de cet événement sont encore floues. L'instruction ne fait que commencer»

**Me Michel Celi Vegas**

Avocat, représentant le plus âgé des deux auteurs présumés

affaire d'avoir commis un brigandage et des vols. Seul l'un d'eux a pu être entendu par la justice, l'autre se trouvant à l'hôpital, isolé pour des raisons de santé.

Avocat du plus jeune, Me Yann Lam indique brièvement que son client «est accusé d'avoir commis un home-jacking. Il a été placé en

détention par le Tribunal des mesures de contrainte pour une durée de trois mois.» Me Michel Celi Vegas, lui, représente le plus âgé. «A ce stade, mon client est mis en prévention pour avoir notamment menacé la victime et l'avoir obligée à réaliser un transfert d'argent, commente-t-il. Les circonstances de cet événement sont encore floues. L'instruction ne fait que commencer.»

**Deux autres cas**

Genève a connu deux autres home-jackings marquants depuis le début de l'année. Le 31 mars, cinq membres d'une famille de Corsier avaient été séquestrés par un homme cagoulé et armé d'un pistolet, qui les avait menacés de mort. Le voleur était reparti avec un butin de 30 000 francs. Un appel à témoins avait été lancé par la police pour retrouver l'auteur en fuite. Le 30 avril, un couple et ses employés de maison avaient subi un sort similaire à Collonge-Bellerive. Cette fois, un suspect tunisien âgé de 35 ans, multirécidiviste, avait été interpellé peu après en France voisine.

## Vernier immortalise les bienfaits du Rhône

**Cet été, découvrez les armoiries de nos 45 communes**

**Coupé de sinople à la roue de moulin d'or, et de gueules à la truite au naturel; une fasce ondée d'argent brochant sur le tout**

On retrouve dans l'intitulé des armoiries verniolanes le terme «au naturel», qui signifie que le poisson est dans sa couleur véritable. De quel poisson s'agit-il? Mystère. La «fasce» se rapporte à la ligne ondulée blanche qui «broche» le tout, c'est-à-dire qu'elle se pose sur les deux teintes verte et rouge.

Créer ce blason n'a pas été de tout repos. La Commune s'y penche en 1914. Elle envisage de relever les armes d'anciens seigneurs. Mais lesquels? Les avis divergent. Dans l'impossibilité de se mettre d'accord sur le choix d'une famille, le Conseil municipal opte pour un blason déclinant des activités répandues à Vernier. Ainsi, la roue rappelle les nombreux moulins, le poisson se rapporte à la pêche et la «fasce ondée» symbolise le Rhône.

C'est sur ce dernier que l'idée d'un pont jaillit en 1556. Berne gouverne alors le territoire. Genève, qui ne veut pas que les Ber-



Les couleurs en langage héraldique

Sinople Argent  
Or Gueules

nois franchissent le fleuve sans passer par leur cité - vive le commerce! - obtient l'abandon du projet. Mais peu de temps après, la Savoie ayant conquis les terres verniolanes (et bien d'autres), un bac voit le jour à la hauteur de Chèvres. **X.L.**

**Inspiré du livre** «Les communes genevoises et leurs armoiries», Ed Ketty & Alexandre, 1063 Chapelle-sur-Moudon.

**Les armoiries des communes genevoises:** [www.armoires.tdg.ch](http://www.armoires.tdg.ch)



Entre feuilles d'érable, troncs et branchages, le Luminarium sera, à n'en pas douter, le lieu parfait pour les selfies de l'été. GEORGES CABRERA

## Voyagez en polychromie sans quitter Genève

**Le Luminarium revient à Baby Plage avec un nouveau décor sur le thème des arbres**

Cette attraction des Fêtes de Genève sera sans doute le lieu ultime pour les selfies de l'été. Le Luminarium est de retour à Baby Plage, sous une nouvelle thématique: les arbres. Une exclusivité suisse, selon les organisateurs. Fort de son succès de l'année dernière, avec plus de 11 500 entrées, ce labyrinthe coloré fait la fierté de son inventeur, Alan Parkinson.

La sculpture gonflable s'inspire à la fois de l'architecture islamique, des solides d'Archimède et des cathédrales gothiques. «Pour le dôme central, je me suis inspiré de la cathédrale de York Minster (ndlr: le plus grand édifice gothique du nord de l'Europe)», détaille Alan Parkinson. Autour

de ce point névralgique, les plafonds sont recouverts de représentations graphiques de feuilles d'érable, de troncs et de branchages.

Comme l'an dernier, des brumisateurs sont mis à disposition pour pallier l'atmosphère suffocante à l'intérieur de la construction. Les claustrophobes n'osent sans doute pas franchir le sas d'entrée, surtout que la sortie peut être difficile à retrouver dans ce labyrinthe de 1000 m<sup>2</sup>. «Ça fait partie de l'expérience de se perdre dedans. Ce modèle est particulièrement déroutant en raison du grand nombre de tunnels», ajoute son inventeur. Cela dit, l'aventure sensorielle s'adresse à toutes les générations. «Les adultes l'apprécient autant que les enfants, même s'ils ne s'en doutent pas forcément avant d'entrer dedans.»

Sophie Simon

**Infos pratiques** Ouvert de 12 h à 20 h en semaine et dès 10 h le week-end. Prix d'entrée: 5 francs par personne (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

**Découvrez nos images sur** [www.luminarium.tdg.ch](http://www.luminarium.tdg.ch)

## Genève s'est longtemps illustrée par son industrie

**A l'occasion de l'Année européenne du patrimoine industriel, une série d'articles retracera l'âge d'or de l'industrie genevoise**

En dehors des montres et des banques, Genève s'est aussi illustrée par son industrie. Voitures, mécanique de précision, industrie lourde, robinets ou machines à coudre: la production des ateliers des Charmilles, de ceux de Sécheron, de la Société d'instruments de physique (SIP), des usines Kugler, Pic-Pic, Hispano-Suiza et autres Tavoro s'exportait dans le monde entier.

On a tendance à l'oublier, car les survivants de cet âge d'or de l'industrie genevoise ont démenagé en zone industrielle. Ils ont déserté le centre-ville, où, de la seconde partie du XIXe siècle au milieu du XXe, les entrées et sorties d'usine de milliers d'ouvriers rythmaient les journées. L'Année européenne du patrimoine industriel et technique, décrétée en 2015, est l'occasion d'évoquer ce passé, sur lequel la Tribune de Genève reviendra plus en détail à travers une série d'articles à paraître la semaine prochaine. La mémoire de cette époque est entretenue par quel-

ques passionnés, comme Bénédicte Frommel, historien à l'Office du patrimoine et des sites, et l'Association pour le patrimoine industriel (API).

Active depuis trente-six ans, celle-ci s'est spécialisée dans la préservation d'objets mobiliers, notamment des machines, en particulier dans le domaine de l'impression. Des machines qu'elle conserve en parfait état de marche et expose dans ses locaux de la rue du Vuache. «A l'aide d'ouvriers retraités, nous nous efforçons de sauvegarder aussi le savoir-faire qui va avec, explique le directeur de l'API, Andréas Schweizer. Un patrimoine qui n'est pas utilisé, c'est un patrimoine mort.» L'API contribue également à préserver des bâtiments et des sites. Elle a, entre autres, œuvré au classement de l'ancienne station de pompage de Vessy, ce qui lui a valu de recevoir l'Ecu d'or de Patrimoine suisse. Elle a aussi obtenu la conservation de deux des 24 pompes du Bâtiment des Forces Motrices, un de ses premiers faits d'armes. Actuellement, l'API prépare un inventaire photographique des machines et pièces usinées exposées sur des ronds-points et places. «Notre but est de garder une trace du rôle de l'industrie dans notre société.» **Antoine Grosjean**

PUBLICITÉ

**LES ACTIVITÉS DE LOISIRS SUR LE RHÔNE PEUVENT ÊTRE DANGEREUSES.**

**Soyez prudents et ne surestimez pas vos forces!**



Les activités en rivière comportent des risques liés à la puissance du courant et à la navigation.



L'ouverture des vannes du Seujet provoque une subite montée des eaux qui peut vous emporter.



La profondeur du cours d'eau varie et son fond est rocheux et bas par endroits.



Les eaux en aval de la Jonction peuvent être très froides, même en été.

**BAIGNADE SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ**  
L'Etat de Genève et SIG déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur le Rhône.

